

[Texte]

are included in your revenue. The main problem is with the work-in-progress for a doctor or a lawyer. He will have to assess his work-in-progress if he wants to make his return in conformity with those proposals that are included here if they are implemented.

• 1420

Suppose I am a doctor and I try to evaluate my work-in-progress at the end of my fiscal period. I put the amount that I think is the correct amount. Then, of course, you will have to make sure that I am putting through the correct amount. Regarding work-in-progress, you might have some difficulty. If you do not have difficulties, you certainly have discussions with the taxpayer regarding the right amount that should be included in his revenue.

Mr. Bardon: Mr. Chairman, with regards to work-in-progress, we understand that witnesses before this Committee from Finance and also perhaps the Minister of Finance did mention that this business of work-in-progress is under study.

Mr. Leblanc (Laurier): The proposal 5.46 defines work-in-progress as inventory of unbilled time. I think this is the right definition, is it not?

Mr. Bardon: What are you asking us, from the administrative side, as far as work-in-progress is concerned?

Mr. Leblanc (Laurier): It is very hard to get some answers.

Mr. Côté (Longueuil): I do not accept that, Mr. Leblanc.

Mr. Leblanc (Laurier): Will professionals be required to use the accrual basis? If they use the accrual basis, they have to include their accounts receivable. I do not see any problem there, in particular. However, the term used here in 5.46 is inventory of unbilled time. I think that there might be some difficulty there. I want to know if you think there will be some difficulty or not in the application and in the administration of such a proposal.

Mr. Côté (Longueuil): Mr. Chairman, first of all I take objection to what Mr. Leblanc said about getting answers. I think that we have done our best to give as precise answers as we can. There is a lot of work to be done yet. We have not found all the answers to every problem that there will be if these proposals

[Interprétation]

travail qui est en cours pour un médecin ou un avocat. Il devra évaluer son travail s'il veut préparer un rapport, un rapport qui est conforme aux propositions comprises dans le Livre blanc.

Disons que je suis médecin, et j'essaie d'évaluer le travail qui est en cours, à la fin de l'année fiscale. J'indique une somme qui est à peu près juste, à mon avis. A ce moment-là, vous devrez vous assurer que mes chiffres correspondent à la réalité. Mais le travail en cours peut poser des problèmes. Si vous n'aviez pas de problèmes, il faudrait certainement vous entendre avec le contribuable au sujet de la somme qui devrait être indiquée comme revenu.

M. Bardon: Monsieur le président, en ce qui concerne le travail en cours, nous croyons comprendre que les témoins du ministère des Finances qui sont venus parler au comité et peut-être le ministre des Finances lui-même ont dit que la question du travail en cours est à l'étude.

M. Leblanc (Laurier): La proposition 5.46 définit le travail en cours comme l'inventaire du nombre d'heures de travail qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facture. D'après moi, c'est la bonne définition. N'êtes-vous pas d'accord?

M. Bardon: Quelles questions administratives nous posez-vous à propos du travail en cours?

M. Leblanc (Laurier): C'est difficile d'obtenir des réponses.

M. Côté (Longueuil): Je ne l'admets pas, monsieur Leblanc.

M. Leblanc (Laurier): Les professionnels seront-ils obligés de se servir de la comptabilité d'exercice? D'après la comptabilité d'exercice il faudra qu'ils présentent les dettes actives. Cependant, la proposition 5.46 définit le terme comme l'inventaire du nombre d'heures de travail qui n'ont pas fait l'objet d'une facture. Je pense que peut-être il va y avoir un problème. Je voudrais savoir si vous pensez que l'application et l'administration entraîneront des difficultés.

M. Côté (Longueuil): Au premier abord, je ne suis pas d'accord avec ce que M. Leblanc a dit au sujet des réponses. Nous avons fait tout notre possible afin de donner des réponses aussi précises que possible. Il reste beaucoup de travail à faire. Nous n'avons pas trouvé la réponse à chaque problème qui sur-